

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TOURNOIS.

(49289 ; 49290)

- **Article 1 :**
 - Les clubs de la Diagonale d'Eybens et de l'Échiquier Martinérois organisent le 1^{er} rapide de l'entente Saint Martin d'Hères Eybens (tournoi principal et tournoi jeune (-16ans)) le dimanche 29/09/2019 à la Salle Ambroise Croizat place du 8 février 1962.
- **Article 2 :**
 - Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.
 - Les appariements se font au Système Suisse.(à l'aide du logiciel Papi)
 - Seront appariés à la 1^{re} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.
- **Article 3 :**
 - Cadence : 15mn + 5s/c par joueur pour le tournoi principal et tournoi jeunes.
 - L'Article A.4 des Règles du Jeu Rapide sera appliqué.
 - Tout joueur qui arrive devant l'échiquier dix minutes après l'heure prévue, perdra la partie. Si aucun joueur n'est présent, les deux joueurs seront forfait.
- **Article 4 :**
 - Horaire de Jeu : 1^{er} ronde 9h30. 4 rondes le matin puis 4 rondes l'après midi.
 - Clôture des inscriptions : 9h15
 - Clôture du Tournoi : 29/09/2019 18h30 à Salle Ambroise Croizat.
- **Article 5 :**
 - Droits d'inscriptions :
 - Adultes :15 € inscription avant le 28/09/18 majoration 18€
 - Jeunes : 7,5 € inscription avant le 28/09/18 majoration 9€
 - Répartition des Prix:
 - La liste des prix sera affichée dans la salle du tournoi avant la 5^e ronde.
 - Les prix seront :
 - Non-cumulables.
 - Au système Hort pour les premières places du principal.
 - A la place pour les prix par catégories elo.
 - A la place pour le tournoi jeune.
 - Tout joueur n'étant pas présent à la remise des prix ne pourra réclamer son prix.
- **Article 6 :**
 - Départage des ex æquo : Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.
- **Article 7 :**
 - Aucun téléphone mobile et/ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. (Article 11.3b)
 - Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
 - Il sera demandé aux joueurs d'avoir une attitude convenable.
 - Toute dégradation entraînera une exclusion.
 - Ne pas fumer et ne pas vapoter dans la salle de jeu.
- **Article 8 :**
 - Arbitre Principal : DELELIS-FANIEN Thierry AFO2
 - Arbitre Adjoint:
- **Article 9 :**
 - Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.